



PERMIS BE >> 4 250 kilos

Permet de conduire des véhicules de la catégorie B attelés d'une remorque lorsque la somme des PTAC (véhicule tracteur + remorque) est supérieure à 4 250 kilos

Conditions à respecter :

Le candidat doit être titulaire du Permis de Conduire – Catégorie B

LE FORFAIT :

L'ADMINISTRATIF 105.00€ TTC

Ta conseillère en agence se charge de toutes les formalités administratives (Inscription sur les supports informatique (elgeaweb, easysystem, Ants), rédaction du contrat validation du règlement intérieur et du programme de formation. Prévois une heure, **Et c'est facile !** Tu n'as qu'à venir avec la liste des documents (voir au verso), et vous ferez l'inscription ensemble à l'agence.

Formation pratique

Forfait conduite 14 h 740.00€ TTC

Fournitures pédagogiques

Livret du candidat numérique(obligatoire) 15.00€ TTC

Livret BE 15.00€ TTC

Frais accompagnement

Examen conduite 90.00€ TTC

Total : 965.00€ TTC

Pour les élèves ayant le code à repasser

Code en ligne 39.90€ TTC

Livre de code 18.00€ TTC

En cas d'échec :

Frais accompagnement examen conduite 90.00€ TTC

Leçon de conduite supplémentaire 70.00€ TTC

Non compris :

Demande de permis ANTS après à la formation 29,00 € TTC

Modes de règlement : chèque, espèces, carte bancaire & paiement en 4 fois sans frais par CB

Toutes prestations supérieures à 15€ TTC doivent faire l'objet de la délivrance d'une facture

Tarifs en vigueur au 1^{er} décembre 2025 (valables 6 mois)



Voici la liste des documents à fournir pour une inscription :

- Photos d'identité (E-Photo obligatoires / format ANTS)
- Ta carte d'identité recto/verso + celle de tes parents si tu es mineur – en couleur
- Ton attestation de recensement (si + 16 ans et – de 17 ans) ou JDC (de 17 à 25 ans)
- L'ASSR 1 ou 2 (pour ceux qui sont nés après le 1er janvier 1988)
- 1 justificatif de domicile de moins de 6 mois
- 1 attestation d'hébergement si le justificatif n'est pas à ton nom + carte d'identité de l'hébergeant
- Tes autres permis si existants (AM, 125, ...) – en couleur
- 1 adresse mail (non utilisée sur le site ANTS) et numéro de portable

Programme de formation en détail

Séquence 1 : HORS CIRCULATION (Durée : quatre heures)

Cette séquence alterne théorie et pratique et a pour objectif l'acquisition de savoirs et de savoir-faire spécifiques indispensables à la prise en charge et à l'utilisation en toute sécurité de ce type d'ensemble.

Connaître et comprendre l'utilité de la réglementation concernant :

Les poids et masses : le poids à vide (PV), le poids total autorisé en charge (PTAC), le poids total roulant autorisé (PTRA), les masses en charge maximales admissibles, le poids réel et la charge utile (CU).

Les plaques : plaques d'immatriculation, la plaque d'identification, la plaque de tare.

Le freinage des remorques.

Les rétroviseurs additionnels : dispositions réglementaires

Les équipements obligatoires de la remorque :

. Feux, éclairage de la plaque d'immatriculation, dispositifs réfléchissants, clignotants

. Equipements obligatoires supplémentaires pour les remorques dont la largeur est supérieure à 1,60 mètre ou à 2,10 mètres ;

. Le triangle de pré signalisation.

Connaître et comprendre l'utilité de la signalisation et des règles de circulation spécifiques à la conduite d'un ensemble :

- Signalisation spécifique...
- L'utilisation des voies (notamment pour les ensembles de plus de 7 mètres de long ou de plus de 3,5 tonnes)
- Le chargement : répartition - arrimage...
- Connaître et comprendre l'utilité des vérifications à effectuer avant le départ :
- Vérification de l'état du véhicule tracteur, notamment : niveau des freins, état des suspensions, état du dispositif d'attelage.
- Vérification de l'état et du bon fonctionnement des feux du véhicule tracteur et de la remorque.
- Vérification de l'état et de la pression des pneumatiques du véhicule tracteur et de la remorque.

Réalisation d'exercices d'attelage-déattelage :

- Connaître et réaliser en sécurité les différentes étapes d'un attelage et d'un dételage (s'assurer, avant le départ, de la bonne réalisation des différentes opérations pour le maintien de la sécurité).

Réalisation d'exercices de maniabilité :

- Réalisations de marche arrière en ligne droite avec arrêt de précision.
- Réalisations de marche arrière sinueuse entre des portes avec arrêt de précision

Séquence 2 : CIRCULATION (Durée : trois heures)

L'objectif de cette séquence est de travailler sur l'adaptation des comportements de conduite du ou des élèves aux particularités de la conduite d'un ensemble et de susciter une prise de conscience des risques qui y sont associés

La séquence de circulation s'effectue avec un maximum de trois élèves dans le véhicule tracteur.

Chaque élève effectue 50 minutes minimum de conduite. Il bénéficie des explications et des conseils de l'enseignant. L'accent est mis notamment sur :

- La maîtrise de l'ensemble : masses, gabarit, rapport vitesse-puissance, phénomène d'oscillation latérale ;
- Les angles morts ;
- Les changements de direction
- La prise en compte des autres usagers (notamment les usagers vulnérables) ;
- L'information et la communication avec les autres usagers ;
- L'anticipation, les distances de freinage et d'arrêt ;
- Les trajectoires (virages, voies étroites) ;
- La maîtrise de l'ensemble et le partage de la route notamment dans les situations de croisement et de dépassement

Bilan : (Durée : 10 minutes) A l'issue de cette phase de conduite, 10 minutes sont consacrées au bilan de la prestation de chaque élève. Ce bilan comprend le ressenti de sa prestation par l'élève. Dans le cas d'une formation collective, un échange avec les autres élèves sur ce qu'ils ont perçu de la prestation. Un bilan de la prestation, réalisé par l'enseignant de la conduite, accompagné de conseils en lien avec la conduite de ce type d'ensemble.